

Classe de 2nde

Enseignement d'exploration courant

Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion



Quels sont les objectifs de cet enseignement ?

L'enseignement d'exploration «Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion» (PFEG) **d'une durée de 1H30 par semaine** vise à faire découvrir des notions économiques, juridiques et de gestion afin que chaque élève puisse mieux comprendre les questions économiques en lien avec l'actualité.

Les entreprises jouent un rôle essentiel dans le monde économique et juridique, c'est pourquoi cet enseignement est orienté vers la compréhension des modes de fonctionnement des entreprises et des organisations en

Quel est le contenu enseigné ?

L'enseignement PFEG vise à expliciter le fonctionnement des acteurs économiques (partie 1) en insistant sur le rôle de l'entreprise (partie 2), et en abordant des enjeux économiques actuels (partie 3).

Les acteurs dans l'économie

- Quels sont les grands acteurs de l'économie ?
- Quel est le rôle économique de l'Etat ?
- A quoi sert une banque ?

Les décisions de l'entreprise

- Quelles sont les parties qui influencent les décisions dans une entreprise ?

- Comment l'entreprise crée de la valeur et comment la redistribue-t-elle ?
- Comment l'entreprise décide de se lancer dans un nouveau marché ?
- Quelle place pour l'individu dans l'entreprise ?

Nouveaux enjeux économiques

- Comment prendre en compte les nouveaux comportements du consommateur ? (produits bio, recyclables, low cost ...)
- Quelle est l'influence de l'ouverture internationale (délocalisations, investissements à l'étranger, exportations...)?
- Quels sont les enjeux de l'économie numérique (brevet, droit d'auteur) ?

Comment travaille-t-on dans cet enseignement ?

Le but de cet enseignement n'est pas d'accumuler des définitions ou des notions théoriques mais d'impliquer l'élève dans son apprentissage et de stimuler sa curiosité en le faisant travailler sur un certain nombre de sujets à partir de supports variés (manuels, ressources numériques, sites internet, articles de presse, tableaux, graphiques, vidéos,...)

Une participation active sera donc demandée à l'élève et les TIC (technologies de l'information et de la communication) seront souvent utilisées. Exemple : effectuer une recherche d'information à l'aide d'internet, travailler en groupe, préparer un dossier de synthèse ou un exposé, etc...

L'enseignement PFEG est-il utile pour l'orientation ultérieure ?

Dans la grande majorité des études de l'enseignement supérieur (universités, classes préparatoires, BTS, DUT), l'élève doit être capable de comprendre les grands enjeux en économie, en droit ou en gestion.

C'est pourquoi l'enseignement PFEG apparaît comme un moyen d'élargir la culture de l'élève vers de nouveaux horizons (économie, droit, gestion). Il lui servira dans la suite de ses études mais en aucun cas, il ne détermine son orientation future.



Lycée Saint-Exupéry

8 rue Marcel Fouque
78200 Mantes-la-Jolie
Téléphone : 01.30.63.21.21
Télécopie : 01.30.63.21.14

Mél : ce.0782539L@ac-versailles.fr

<http://www.lyc-stex-mantes.ac-versailles.fr>

<https://twitter.com/SaintExMantes>

<https://www.facebook.com/lyc.stex.mantes>